

PROFESSEURS INVITÉS

Biagio VIRGILIO

Professeur à l'Université de Pise (Italie),
invité par l'Assemblée des Professeurs à l'initiative du Pr Denis Knoepfler,
a donné en novembre et décembre 2008 quatre leçons intitulées :

La correspondance du souverain hellénistique :

1. Le roi écrit : perception historiographique et autoreprésentation du roi
2. Soixantequinze ans après la *Royal Correspondence* de C. B. Welles
3. La lettre royale du sanctuaire carien de Sinuri à Kalin Ağıl près de Mylasa
4. De Kalin Ağıl à Paris : la lettre royale d'après les estampages du Fonds Louis Robert.



Un chercheur doublé d'un éditeur de travaux scientifiques

Depuis longtemps le professeur Virgilio s'est orienté vers l'étude de la royauté hellénistique (entre le règne d'Alexandre le Grand et la mainmise définitive de Rome sur le bassin oriental de la Méditerranée) et il prépare la refonte d'un instrument de travail très connu des historiens de l'Antiquité, le recueil de l'Américain C. B. Welles, *Royal Correspondence in the Hellenistic Age* (1934). Sa propre bibliographie compte un bon nombre d'ouvrages et de mémoires sur ce thème, qui lui assurent une grande notoriété dans la communauté internationale. Il est un habitué du Fonds Louis Robert à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; il avait du reste tenu à faire octroyer au grand épigraphiste français, ainsi qu'à son épouse et active collaboratrice Jeanne Robert, le titre de docteur *h. c.* de l'université de Pise. Il faut souligner aussi sa remarquable activité éditoriale au service de la recherche en histoire ancienne : il a produit à ce jour pas moins de vingt volumes – la plupart collectifs – sous le titre *Studi Ellenistici*, dont la qualité matérielle ne le cède en rien à la valeur scientifique.

Grandeurs et servitudes du métier de roi

Ouvrant sa première leçon par une comparaison entre le roi médiéval, – défini par Jacques Le Goff comme un *rex ambulans* – et le roi hellénistique, B. Virgilio relève maintes analogies dans lesquelles il propose de voir des traits communs à tout régime monarchique de type ancien. Mais il s'agit avant tout pour lui d'une mise en

perspective du métier de roi à partir de la correspondance des souverains, en partie conservée par l'épigraphie : car bien des inscriptions, gravées de manière plus ou moins monumentale à travers tout l'Orient grec, sont des lettres royales adressées à des collectivités publiques ou à des officiers, au moyen desquelles le roi notifie ses décisions et/ou transmet ses instructions.

Telles qu'elles se font jour dans ces documents, les *affaires du basileus* (souverain) hellénistique relèvent principalement de deux domaines ; d'un côté, la conduite de la guerre : se pose ainsi, de façon récurrente, le problème du logement des armées et des charges qu'il entraîne pour les cités – et, de l'autre, une intense activité diplomatique. Le roi, à cette époque, est aussi un administrateur très occupé – voire accablé – par les audiences, les conseils et diverses activités bureaucratiques, dont, précisément, la correspondance. Au portrait du bon roi va s'opposer celui du despote brossé par Plutarque dans sa biographie de l'imprévisible Démétrios Poliorcète, qui, en refusant d'accorder les audiences auxquelles ont droit ses sujets (même de condition modeste), dévoilerait son mépris pour ces derniers, alors que la *basileia* hellénistique est fondée sur l'idée implicite qu'il s'agit d'une charge au service d'autrui.

La « corvée » de la correspondance

La correspondance dont le souverain doit s'acquitter chaque jour selon un protocole

rigide et obligatoire apparaît en effet comme une lourde tâche, selon un mot⁽¹⁾ attribué au roi de Syrie Séleucus Ier. L'attitude des rois hellénistiques offre cependant, par rapport à la manière d'accomplir cette charge, bien des différences. Ainsi les lettres contenues dans le volume de C. B. Welles, tout comme les nombreux spécimens découverts depuis lors, suggèrent que le grand roi séleucide Antiochos III, vers 200 av. J.-C., a été particulièrement porté à l'activité épistolaire, puisqu'on dénombre environ 60 lettres émanant de lui, tandis que l'on ne possède qu'une vingtaine de lettres du roi de Pergame Eumène II, dont le règne n'a été pourtant ni moins long ni moins rempli.

B. Virgilio a traité aussi du problème posé par la falsification des *basilikai épistolai*, puisque ces lettres royales, instrument de pouvoir, peuvent servir à justifier des privi-



Carte de la Carie (O. Henry).

1. Plutarque, *Si la politique est l'affaire des vieillards*, 11 : « La royauté, qui est le plus parfait et le plus élevé en dignité des gouvernements, apporte quantité de soucis, de fatigues et d'occupations. De fait, il paraît que Séleucus déclarait en toute occasion que si les gens savaient quelle corvée ce peut être que d'écrire seulement et de lire tant de lettres, on ne voudrait pas ramasser un diadème qui aurait été jeté à terre. » (Collection des Universités de France).

lèges et à fonder des traditions. Les trouvailles épigraphiques nous en ont légué quelques exemples : ainsi, à Mylasa en Carie, des lettres qui jouaient un rôle particulièrement important dans le conflit opposant cette cité nouvellement hellénisée au clergé de son sanctuaire extra-urbain de Zeus Labraundos. Par ailleurs, la lettre royale est, avec la monnaie, un des supports privilégiés de l'autoreprésentation du roi, qui y manifeste son dévouement (*eimōia*) et sa fidélité (*pistis*), ses bonnes grâces (*charis*) et ses bienfaits (*philanthrōpa*). L'historien Polybe, dont l'aversion pour « les rois du moment » – sinon pour l'institution monarchique elle-même – est bien connue, laisse apparaître une distinction entre le *basileus* lui-même et son environnement immédiat, sa cour. Il met en évidence tout à la fois le pouvoir du monarque hellénistique et celui, parfois exorbitant, des courtisans qui fomentent les intrigues à la cour et sont responsables de négligences ou de retards dans l'exécution des décisions royales. La faculté de communication du roi s'en trouve ainsi amoindrie.

Un instrument de travail à remplacer
La seconde leçon du professeur Virgilio a eu pour objet le recueil de C. B. Welles, bien connu des épigraphistes. Il relève qu'en dépit de son titre très général, la *Royal Correspondence* ne prenait en compte que les lettres royales « gravées sur la pierre en Asie Mineure ou dans les îles proches de l'Asie », c'est-à-dire essentiellement les documents émanant des chancelleries séleucide et attalide. L'auteur y avait regroupé 75 lettres, classées selon des critères à la fois chronologiques (de 311 av. J.-C. à 21 ap. J.-C.) et géographiques.



Fonds Louis Robert de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Estampage N° 2405 de la lettre royale de Sinuri.
© Biagio Virgilio.

L'examen de ce livre classique a conduit le conférencier à une réflexion très suggestive sur l'*épistolographos* – figure-clé de la chancellerie royale à l'époque hellénistique, dont la fonction est de veiller à la rédaction des lettres officielles – comme aussi sur le rôle de la rhétorique dans le genre épistolaire.

Tout en soulignant la solidité du travail de Welles, trois quarts de siècle après sa parution (1934), le savant italien a noté quelques points où cet ouvrage est aujourd'hui dépassé par les progrès de la recherche, en matière de chronologie notamment. Mais ce qui le rend caduc avant tout, ce sont évidemment les très nombreux nouveaux documents mis au jour en ces dernières décennies ou même seulement années (en Asie Mineure essentiellement, mais aussi en Macédoine et en Syrie). La nécessité d'une mise à jour n'est contestée par personne. Le professeur Virgilio s'est attelé à cette tâche presque démesurée compte tenu du nombre des lettres royales actuellement connues (pas loin de 450 !). Le « Welles revu et augmenté », à paraître dans les *Studi Ellenistici*, abandonnera l'ordre chronologique général au profit d'une répartition de la documentation en autant de sections qu'il y eut de royaumes à produire de telles lettres.

Une lettre du roi Antiochos III le Grand sort de l'ombre

Dans la seconde partie de son enseignement au Collège, B. Virgilio s'est livré à l'étude d'une lettre royale exhumée dans le sanctuaire du dieu carien Sinuri près de Mylasa (au lieu-dit Kalin Ağıl), dans le territoire de cette cité qui s'hellénise en profondeur à partir du IV^e siècle av. J.-C. Plusieurs carnets, estampages et photos, conservés à Paris dans le Fonds L. Robert témoignent de la découverte et de l'identification par ce savant du sanctuaire de Sinuri (aux inscriptions duquel L. Robert consacra une publication en 1945). Les pierres exhumées offrent une vision très détaillée de la vie du sanctuaire, dont la gestion dépendait d'une *syngéneia* (ou clan familial). À côté de Mausole et des autres princes de la dynastie des Hécatomnides, du Macédonien Pleistarchos et du roi Antiochos III apparaissent différents collèges de magistrats qui

administraient les affaires financières et judiciaires. Quoique peu bavardes sur le plan de la vie religieuse, les pierres suggèrent que le dieu conserva jusqu'à la fin son caractère indigène.

Dans son livre, L. Robert avait renoncé à publier une lettre d'un « [Basileus] Antiochos », de lecture malaisée, mais visiblement intéressante, ne serait-ce que par sa date plus ancienne que la plupart des documents fournis par ce site. Mais des notes et deux carnets conservés à Paris, sans parler de quatre estampages, témoignent de l'avancement de sa recherche. C'est grâce à cette documentation – car la pierre elle-même semble perdue – que B. Virgilio a pu donner à ses auditeurs du Collège la primeur d'une restitution à peu près complète de la lettre, en même temps qu'une belle leçon de méthode. Divers indices lui ayant permis de situer l'inscription au tournant des III^e et II^e siècles – à une époque où Antiochos III fut très actif dans cette région –, il a pu affiner cette datation grâce à l'insertion probable du titre de *Megas*, « Grand », porté par l'auteur de la lettre. Quant aux destinataires, c'étaient la *syngéneia* de Pormounos mais aussi le prêtre du dieu Sinuri (plutôt que la cité de Mylasa). Il apparaît que la lettre avait pour objet l'occupation du *topos* de Sinuri et l'enlèvement de *hiéra sômata*, c'est-à-dire d'individus attachés au sanctuaire – lors d'une opération militaire, qui s'inscrit dans la campagne séleucide de 203-201 en Carie. Agissant par l'intermédiaire d'un haut fonctionnaire royal, sans doute, le désormais célèbre Zeuxis (« préposé aux affaires pour l'Asie Cisticaire »), le roi Antiochos manifeste donc son souci de protéger les sanctuaires contre les pillages et les abus de la soldatesque : le vice-roi aura à veiller, personnellement ou par fonctionnaire subalterne interposé, à l'*eutaxia* (discipline) de l'armée séleucide à l'égard du *hiéron* de Sinuri et de son personnel (il en va de même à Amyzon et à Labraunda notamment). C'est dire l'intérêt du document restitué et interprété par le professeur B. Virgilio au terme d'une enquête rigoureuse. ■

Damien Aubriet
ATER, chaire d'Epigraphie et histoire des cités grecques